



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>45617</b>	De <b>Mme Nathalie Porte</b> ( Les Républicains - Calvados )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Santé et prévention		<b>Ministère attributaire</b> > Santé et prévention
<b>Rubrique</b> >établissements de santé	<b>Tête d'analyse</b> >Centre de santé de Potigny	<b>Analyse</b> > Centre de santé de Potigny.
Question publiée au JO le : <b>07/06/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Nathalie Porte attire l'attention de Mme la ministre de la santé et de la prévention sur la situation du centre de santé installé sur la commune de Potigny et géré par l'entreprise Filieris. Ce centre de santé avait été initié dans le cadre de l'activité minière du secteur, à une époque où les mineurs et leur famille étaient extrêmement nombreux sur le territoire. L'activité minière s'étant arrêté, le centre de santé a perduré en s'ouvrant aux patients du régime général. En septembre 2021, le dernier médecin salarié de ce centre de santé a quitté la commune de Potigny, laissant 1 500 personnes sans prise en charge. Elle lui demande quelles sont les obligations de Filieris en matière de maintien d'une présence médicale, ainsi que de lui faire part des actions entreprises pour pouvoir répondre de nouveau aux besoins en santé de la population.